Ed. responsable : Collège communal d'Engis Trimestriel n°28/2015 ■ Réalisé par la Régie communale autonome Engis Développement sur du papier écologique répondant aux normes FSC

INFOR

www.engis.be

SEPTEMBRE - OCTOBRE
NOVEMBRE 2015

ENGIS

Rue Reine Astrid 13
4480 ENGIS
04/275.10.02

ENGIS
une envie commune

Edito

A l'heure de tirer un trait sur un été qui nous a apporté soleil et chaleur et tandis que les enfants reprennent tout doucement le chemin de nos écoles, je voudrais profiter de cet édito pour faire taire des rumeurs qui ont circulé dès juillet sur les réseaux sociaux de manière déplacée et qui concernent le stade des Fagnes

Les plus connectés d'entre vous le savent déjà, et nous en parlons d'ailleurs plus loin dans ces pages : la Régie Communale Autonome Engis-Développement et le RFC Seraing vont désormais travailler main dans la main à l'exploitation et au développement de nos terrains de football.

Contrairement à ce que d'aucuns prétendent, les jeunes de notre commune, qui auront toujours un accès privilégié aux infrastructures, ont tout à gagner de cette collaboration qui leur offrira un encadrement et des perspectives sportives de premier choix.

Le choix de travailler avec un nouveau partenaire résulte de la volonté de mettre en place une politique sportive qui se veut ambitieuse sur le long terme. Cette envie de travailler sur la durée et de manière professionnelle n'était plus en adéquation avec la dynamique proposée par le RCS Engis. Et si je salue les résultats que les dirigeants du club ont obtenus en deux ans auprès de nos jeunes, je ne peux que déplorer le manque de sérieux dont ils ont fait preuve dans leur gestion financière et administrative. Manque de sérieux qui a rendu inévitable la fin de notre collaboration.

Enfin, je condamne certains propos injurieux qui ont été tenus dans la presse à l'encontre des membres du personnel de la RCA qui ont, entre autres été traités de guignols.

Pour terminer sur une note plus gaie, pour les plus distraits d'entre vous, je voudrais saluer la fin du chantier de rénovation de la gare qui va dans les semaines à venir enfin accueillir ses nouveaux locataires. Quelle belle réalisation ! Et si ce chantier a pris son temps, ma foi Sacha Guitry ne disait-il pas : « Si elle est en retard, c'est qu'elle viendra » ?

Bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Serge Manzato

Sommaire

Communication....3
Dossier : Environnement....4-5
Famille - Enfance....6
Social....7
Agenda culturel....8-9
Economie....10
Sport....11
Environnement....11
Jeunesse....12-13
Tranche de vie....14
Etat civil....15
Numéros utiles....15

Les articles du prochain infor sont à rentrer pour le 15 octobre à communication@engis.be

Vous souhaitez annoncer dans l'InforEngis

Contactez Jean Pierre

0496 03 46 63

04 362 15 03

fractale spri Communication

En bref...

Renouvellement des sépultures

Nous vous informons que les concessions octroyées avant la loi de 1971 sur les Funérailles et sépultures arrivent à échéance. Les renouvellements se font pour une durée de 30 ans pour autant que la concession ne soit pas en défaut d'entretien.

Le renouvellement ne peut être refusé que dans deux cas :

- Si la personne intéressée ne présente pas les garanties nécessaires pour l'entretien de la sépulture
- Si, au moment de la demande de renouvellement, l'état d'abandon a été constaté conformément à l'art. L1232-12 du CDLD et que la sépulture n'a pas été remise en état dans le délai fixé.

L'état d'abandon est le « défaut d'entretien d'une sépulture, qui de façon permanente est malpropre, envahie par la végétation, délabrée, effondrée, en ruine ou dépourvue de signes indicatifs de sépulture exigés par le règlement adopté par le gestionnaire public ».

Pour tout renseignement :
Service sépultures (service population)
les mardis et jeudis de 14h00 à 16h00,
rue Reine Astrid, 13 ou 04/259.89.20(24)

Pour la Toussaint

Le lavage des tombes est autorisé jusqu'au 25 octobre 2015 inclus.

Normes concernant les festivités

Comme vous le savez, organiser une soirée, une communion, ... demande de la préparation. Mais pas seulement ! Il faudra, à l'avenir, prévenir les autorités au minimum 15 à 30 jours à l'avance (selon le cas).

Deux cas possibles :
- Une soirée/réunion PRIVEE, uniquement sur invitation, fermée au public non invité : déclaration à faire à la commune **au minimum 15 jours avant.**
- Une soirée/réunion OUVERTE :
  - Dans un lieu couvert
  - Dans un lieu en plein air :

plusieurs normes seront à vérifier, ce qui **IMPOSE** une autorisation de la Commune, de la police et des pompiers.

Sans autorisation de la Commune, vous serez passible d'une amende si vous ne respectez pas le règlement communal (ex : tapage nocturne, etc.).

Toute demande qui ne sera pas introduite dans le délai imparti ou qui serait incomplète pourra être refusée d'office (art. 4 et 5 du RGP).

Ceci à pour but d'améliorer la sécurité, d'avoir une trace administrative et de permettre à la police de fournir l'encadrement ou la présence nécessaire lors de ces manifestations.

Pas de reconnaissance EDEN pour Hermalle

La candidature du village de Hermalle-sous-Huy au concours européen EDEN « Tourisme et gastronomie locale » n'a pas été retenue, au grand dam du Syndicat d'initiative La Rawète, qui avait introduit le dossier (lire le précédent Infor).

Le concours EDEN désigne les destinations européennes d'excellence. Le thème de cette année était le tourisme et la gastronomie locale. Avec le musée et la bibliothèque de la gourmandise, la taverne de la Ferme castrale qui propose des recettes historiques et des soirées thématiques, l'organisation de balades Nature gourmande, la vente de livres thématiques ou encore la mise en place d'expositions thématiques, les responsables de La Rawète pensaient avoir toutes leurs chances. La candidature de Hermalle n'a pourtant pas été retenue, le jury estimant que les activités proposées sont davantage culturelles que touristiques.

Il y a l'été, le soleil et la clim...

La climatisation fournit du froid mais consomme de l'électricité.

Pour limiter sa consommation :
- La consigne de température du climatiseur doit être inférieure de maximum 2 degrés par rapport à la température ambiante
- Les portes et fenêtres du local climatisé doivent être fermées
- Il faut stopper la clim et aérer la pièce dès que la température extérieure le permet.

Avant tout, il faut éviter les surchauffes : fermer les volets ou tentures côté sud, aérer la nuit ou au petit matin.

Et si vous pouvez, préférez-lui un ventilateur !

Travaux à la gare d'Engis

Après des mois de travaux, l'ancienne gare d'Engis est en passe d'être réhabilitée. Le chantier devrait être terminé à la fin de l'été. Le bâtiment, réaffecté en pôle emploi, accueillera le service réinsertion du CPAS, l'ALEm, A Toute Vapeur, l'Agence de Développement Local (ADL) et la Régie Communale Autonome (RCA) Engis Développement. La création de ce lieu dédié à l'emploi et à l'économie permettra de faciliter les contacts et les synergies, mais aussi les démarches pour les citoyens.

La qualité de l'air à Engis

Un comité de concertation sur la qualité de l'air a été mis en place à Engis. La qualité moyenne reste bonne, mais des pics de pollution aux particules fines sont fréquents. Il s'agit donc de sensibiliser les différents acteurs et d'y remédier.

En collaboration avec le Ministre Di Antonio, le Service Public de Wallonie et la Commune d'Engis, une étude sur la qualité de l'air est mise en œuvre dans notre commune.

Si la qualité de l'air en moyenne mensuelle reste bonne, des pics de pollution aux particules fines sont encore fréquents dans la vallée. Cette étude a pour objectif de sensibiliser les différents acteurs à la qualité de l'air, de déterminer les causes et origines des pics de pollution afin d'y remédier.

Suite à la première réunion du Comité de concertation le 24 mars 2015 ont été mis en place une collecte des données des émissions/consommations des entreprises via un formulaire adéquat, la tenue d'un journal reprenant les activités non habituelles des industries, un journal communal et un journal citoyen qui reprennent les observations d'émissions atmosphériques et/ou d'odeurs.

Des mesures d'air et météorologiques sont complétées à la station télémétrique rue du Marly, ainsi que des mesures in-situ à la demande des industriels. Des visites d'entreprises ont également été réalisées par le Comité de concertation.

Pour les citoyens, industriels ou la Commune, une information sur la qualité de l'air est mise en place via sms ou mail lors de dépassement en PM10 (si concentration semi-horaire > 80 µg/nm^3).

Lors de la seconde réunion du Comité de concertation le 30 juin 2015, douze entreprises avaient rentré le formulaire. Pour certains, des compléments ont été demandés. La globalisation des émissions industrielles est en cours. Avec les journaux (entreprises, riverains, Commune), les observations vont permettre de mettre en relation, de manières transversales, les incidents industriels, les émissions visualisées ou ressenties et les concentrations mesurées à la station télémétrique. Des mesures in-situ sont actuellement réalisées à la demande de Prayon.

A la station du Marly : mesures en temps réel des PM10, PM2.5, SO2, NO2, O3, et en mesures différées : ML (Ar, Cd, N, Pb), COV (benzène), Fluorures, Fumées noires et PS.

Des analyses de caractérisation sont également prévues sur les prélèvements effectués lors de pics de PM10, car si le niveau de pollution à Engis est semblable à celui de la vallée, et reste en-dessous des normes, la présence de pics fait augmenter la concentration moyenne journalière.

Des études antérieures (réseau mobile) ont été réalisées :

2007 : 4 stations pendant 140 jours sur Engis (SO2)

2008-2009 : 2 stations pendant 160 jours (Vallée Meuse)

2012-2013 : 10 stations pendant 300 jours sur Engis (PM10)

Mesure des polluants : idem réseau permanent + mesures complémentaires.

Les présentations sont disponibles sur le site de l'ISSeP : //airquality.issep.be

Les données d'avril-mai 2015 montrent 9 jours de dépassement des normes PM10, dont 2 jours où le phénomène n'est pas régional. Ces 2 jours sont donc analysés et mis en corrélation avec les conditions météorologiques, avec les constatations visuelles et avec les activités industrielles. Les prélèvements effectués ces jours seront analysés afin de déterminer les composés chimiques.

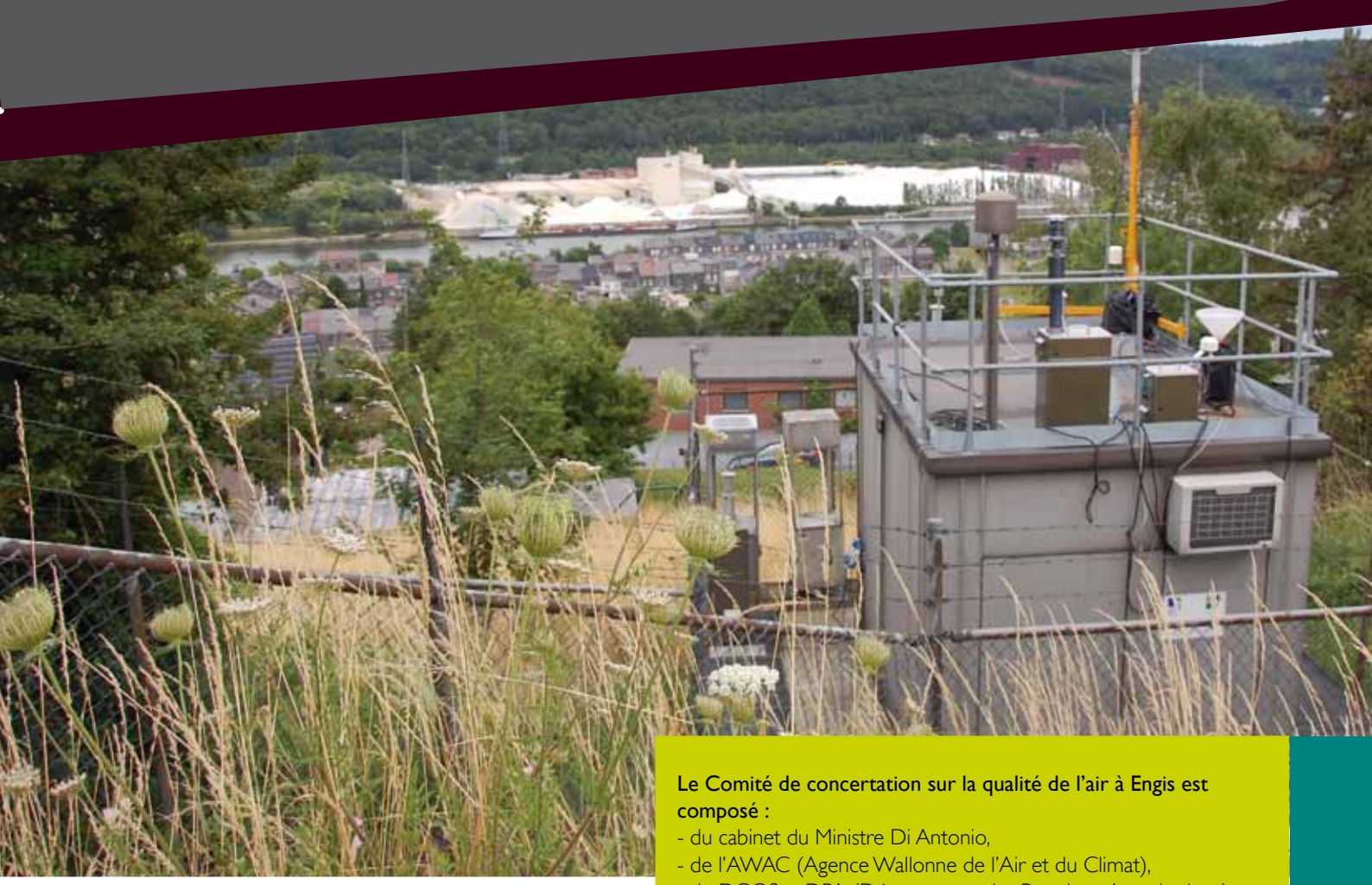

Les formulaires ont permis de dresser un tableau reprenant des constats généraux quant aux énergies utilisées et aux rejets émis, qu'ils soient canalisés ou diffus. Les permis sont également étudiés afin de déterminer les rejets autorisés et leurs valeurs admises (certains permis sont anciens avec des normes obsolètes). Un comité d'accompagnement pourrait également être imposé.

Les visites réalisées sur site ont permis de compléter les informations administratives.

Des recommandations ont déjà été émises de manière générale aux industriels. Des informations personnalisées et des moyens à mettre en œuvre seront donnés au cas par cas lors de rencontres individuelles à chaque entreprise. Au besoin, des modifications de permis d'environnement sont prévues.

Les mesures mises en œuvre se poursuivent. Une prochaine réunion du Comité de concertation est prévue en novembre.

Le Comité de concertation sur la qualité de l'air à Engis est composé :
- du cabinet du Ministre Di Antonio,
- de l'AWAC (Agence Wallonne de l'Air et du Climat),
- du DGO3 - DPA (Département des Permis et Autorisations),
- du DGO3 - DPC (Département Police et Contrôle),
- de la CPES (Cellule Permanente Environnement Santé),
- de la DGO5 - Direction de la Santé Environnementale,
- de l'ISSeP (Institut Scientifique de Service Public),
- des Administrations communales de Flémalle, Saint-Georges-sur-Meuse et Engis,
- des Industriels,
- de 10 riverains.

Les industries participantes sont :
BST WALLONIE sa, Rue des Tuiliers 28, Engis
CARMEUSE sa, Route de Ramioul 1, Engis
HOLCIM BELGIQUE sa / Division Granulats, Rue du Pont 14, Engis
HYDROMETAL sa, Rue du Parc Industriel 3, Engis
KNAUF N & B, Rue du Parc Industriel 1, Engis
PB CLERMONT sa, Rue de Clermont 176, Engis
PRAYON sa, Usine d'Engis et CET d'Engihoul, Rue Joseph Wauters 144, Engis
SILOX sa, Rue Joseph Wauters 144, Engis
RECYFUEL sa, Rue du Parc Industriel, Engis
REVATECH sa, Site d'Engis, Rue du Parc Industriel, Engis
CARRIERES & FOURS A CHAUX DUMONT WAUTIER sa, La Mallieue 95, Saint-Georges-sur-Meuse et Unité d'ensachage, Rue de la Tour Malakoff 1, Engis
ELECTRABEL, Centrale des Awirs et Terril du Hénâ, Quai du Halage 47/49, Flémalle

Mobi'TIC : initiation des seniors aux nouvelles technologies

La Province de Liège initie les seniors actifs aux technologies de l'information et de la communication ainsi qu'à Internet.

Les technologies informatiques évoluent très rapidement et de nouvelles utilisations se développent chaque jour. Bien utilisés, les ordinateurs, tablettes et autres smartphones simplifient le quotidien et sont un moyen de communication rapide, efficace et peu coûteux !

L'Administration communale d'Engis au travers de l'Echevinat de la Famille et du Comité des Seniors vous propose de découvrir ces nouveaux outils et d'apprendre à les utiliser pour ce qui vous intéresse vraiment avec Mobi'TIC (le projet d'initiation des seniors actifs aux technologies de l'information et de la communication et à Internet de la Province de Liège).

Plusieurs modules seront organisés entre octobre 2015 et juin 2016.

PROGRAMME :

Mardi 6 octobre 2015 : Découvrir le monde des tablettes numériques
Mardi 12 janvier 2016 : Utiliser une tablette numérique fonctionnant sous Androïd
Jeudi 3 mars 2016 : Rechercher efficacement des renseignements sur Internet
Mardi 12 avril 2016 : Gérer au quotidien un compte de messagerie en ligne
Mardi 17 mai 2016 : Téléphoner et chatter grâce à Internet
Mardi 21 juin 2016 : Opter pour l'utilisation de la banque en ligne en toute sécurité

Deux séances sont proposées pour chaque module, soit de 9h00 à 12h00, soit de 13h00 à 16h00.

Lieu : Gare d'Engis - Place des Déportés et Réfractaires

La participation est gratuite et ouverte à tous les seniors (55 ans et +)

Les places étant limitées, les réservations sont attendues pour le 30 septembre auprès de Caroline Delcourt, Chef de Projet du Plan de Cohésion Sociale (04/289.13.17 - caroline.delcourt@engis.be).

Noces d'or et de brillant

Les Autorités communales ont mis à l'honneur plusieurs couples qui fêtaient un anniversaire de mariage, le samedi 27 juin. Elles ont accueilli à la salle du Conseil de l'Administration communale Serge Bourguignon et Maria-Rosa Bortolin (rue Neuve Voie 30), ainsi que Hector Genin et Josette Parmentier (rue Reine Astrid 24B), qui comptent 50 ans de vie commune (noces d'or). Elles ont également reçu Lucien Dardenne et Marie Guissart (rue Nouvelle Route 36), qui sont quant à eux mariés depuis 65 ans (noces de brillant).

Un quatrième couple a été félicité, mais à domicile cette fois : Joseph Levieux et Juliette Dony (rue Ronheu 32), qui célébraient eux aussi 65 ans de mariage (noces de brillant).

Les couples ont reçu un superbe bouquet de fleurs, un pendentif et une broche pour les dames, une épingle à cravate assortie pour les messieurs, ainsi qu'un nouveau carnet de mariage contenant une lettre de félicitations du Cabinet de sa Majesté le Roi et une copie originale de l'acte de leur mariage.

Les bijoux ont été réalisés par une créatrice engissoise, Florence Beauloye (Haute couture Jewellery – 0472/75.53.36 ou www.florence-beauloye.com).

Participez à une Formation courte « Conserverie Solidaire »

Vous avez récolté dans votre jardin une belle quantité de fruits ou de légumes et vous aimeriez en profiter toute l'année. Avec votre famille, vous ne pouvez pas les consommer tous immédiatement. Plusieurs solutions de conservation s'offrent à vous : la stérilisation, la pasteurisation, la lacto-fermentation, la dessiccation (séchage),… en respectant les normes sanitaires. Il est aussi possible de les cuisiner : confitures, soupes, sauces, purées, chutneys…

Vous avez envie d'en savoir plus et de vous former à tout cela ? Inscrivez-vous à la formation « Conserverie Solidaire » à Hermalle-sous-Huy. Cette formation est gratuite et accessible à tout un chacun. Mais vous vous engagez à participer aux 5 journées.

Nous vous demanderons seulement d'acheter les bocaux que vous utiliserez et qui seront pour vous (à prix coûtant : environ 0,40☐ le bocal de 370ml et 0,75☐la bouteille de 500ml). Le prix des bocaux ne doit pas être un obstacle à la participation !

Si vous n'avez pas de jardin, vous pouvez bien sûr suivre cette formation et utiliser des légumes achetés dans les magasins ou chez un producteur.

Programme : 4 Journées de 8h30 à 16h30 + 1 matinée

Jeudi 3 septembre - Initiation théorique à la Maison de Quartiers de Hermalle

2 jours d'exercices pratiques dans le camion de la Province

> pour le groupe 1 : lundi 7 septembre et mardi 8 septembre

> pour le groupe 2 : jeudi 17 septembre et vendredi 18 septembre

Lundi 28 septembre - Compléments théoriques

Jeudi 1er octobre matin Débriefing et test

Une initiative de la Province de Liège avec le soutien local du PCS d'Engis, des Maisons de Quartiers et du Centre culturel.

Renseignements et inscriptions : Philippe Maréchal – Centre culturel (0474/77.66.34).

Atelier en informatique pour les nuls

Vous souhaitez apprendre à vous servir d'un ordinateur ? Vous voulez utiliser l'informatique pour rédiger des courriers, gérer une boîte e-mail ou encore découvrir internet et ses applications dans la vie quotidienne ? Rejoignez l'atelier en informatique pour les nuls encadré par Christianne Delincé et Félix Hercot !

La rentrée est prévue pour le 7 septembre et, au vu du beau succès rencontré lors de la précédente session, il se déroulera dorénavant les lundis et jeudis de 18h30 à 20h30 à l'école de Hermalle (Rue du Pont, 8).

Plusieurs groupes seront constitués pour assurer à tous les participants un bon niveau d'encadrement.

La participation financière s'élève à 1 ☐par séance.

Renseignements et inscriptions : Christianne Delincé : 0499/27.09.15 Félix Hercot (formateur) : 04/275.59.27 ou 0475/50.55.48 Caroline Delcourt (Plan de Cohésion Sociale) : 04/289.13.17

Atelier logement

La Maison de Quartiers « Le Seize » accueille un nouvel atelier « logement » dès le 14 septembre ! Rejoignez-nous pour tout savoir sur votre logement !

Du 14/09 au 26/10 : logement et consommations ou tout pour réduire tous les coûts de votre logement et de votre ménage et rendre votre logement encore plus agréable !

Du 09/11 au 14/12 : logement et bien-être ou tout pour décorer, équiper et vous sentir bien dans votre logement !

L'atelier mêle discussions, échanges de savoirs, trucs et astuces ainsi que pratique et créativité, et surtout il se construit en fonction de ce qui vous intéresse !

Quelques idées de sujets à aborder ensemble ? Produits d'entretien naturels, pollutions intérieures, cuisine anti-gaspillage, trucs et astuces pour économiser les énergies, les obligations propriétaires/locataires, décoration en matériaux de récupération, aménagements intérieurs économiseurs d'énergie réalisés avec vous,...

Informations pratiques :
- Les lundis de 13h30 à 15h30
- Maison de Quartiers « Le Seize » - Cité E.Vandeweghe, 16 (Hermalle)
- Participation gratuite

Contacts : Stéphanie Demoulin, Tutrice Energie : 0497/45.76.02 Caroline Delcourt, Chef de Projet PCS : 04/289.13.17 Nathalie Schuind, Référente sociale : 085/83.09.80

Une initiative du Plan de Cohésion Sociale, du CPAS et de Meuse-Condroz-Logement, soutenue par Aide-Action-Médiation et le Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation.

AGENDA

SEPTEMBRE

12 > 13 septembre

Le temps de la (dé)construction - Journées du Patrimoine

Journées du Patrimoine.
Thème : D'un monde à l'autre. 1713-1830

Le temps de la (dé)construction

Les 12 et 13 septembre 2015 à la Ferme castrale

Visites guidées : samedi et dimanche à 11h30, 13h30 , 15h30 et 17h30.

Accès exceptionnel au salon de J-G. Jacob (classé) où des peintures murales, uniques en Europe, présentent les métiers de la construction au 18e siècle : le samedi à 11h30, 13h30 et 15h30. Rendez-vous à la Ferme castrale.

Entrée libre. - Organisé par le Syndicat d'initiative de Hermalle-sous-Huy La Rawète – 085/31.42.86

12 septembre > 25 octobre

La patate a la frite ! - Exposition
6 ☐/ 2 ☐enfants de 6 à 12 ans / 1,25 ☐art. 27
Les samedis de 14h00 à 19h00 et les dimanches de 11h00 à 19h00 - A la Ferme castrale – Organisé par le Syndicat d'initiative de Hermalle-sous-Huy La Rawète
Infos : 085/31.42.86 – www.gastronomica.be

18 septembre

Mississipi Heat (USA) - Cycle Blues – Concert
16 ☐/ 13 ☐en prévente / 60 ☐abonnement 5 concerts
20h30 au Centre culturel d'Engis, organisé avec Iguana Café
Infos et réservations : www.ccengis.be ou 085/82.47.60

19 > 20 septembre

Exposition-vente de Playmobil
2 ☐/ adulte, gratuit pour les enfants
Le samedi de 10h00 à 18h00 et le dimanche de 10h00 à 17h00 - A l'école communale de Hermalle (Salle Grandfils)
Organisé par Playmo'Bel
Infos : Fabrice Beaujean – 0496/58.65.11

25 septembre > 2 octobre

Art en Quartiers : Dominique Salmon, artiste peintre (Berloz)
Vernissage le 25 septembre à 19h00. Ouverture en semaine de 9h00 à 16h30 et le week-end de 11h00 à 17h00. Présence de l'artiste le week-end et le mercredi de 13h00 à 16h00.
A la Maison de Quartiers Engis Infos : 04/289.13.17

25 > 26 septembre

L'héritier - Atelier Théâtre-ados (17-19 ans)
Mise en scène de Vincent Delré
Infos au Centre culurel – 085/82.47.60 ou www.ccengis.be

26 septembre > 3 octobre

Riyote èl couhène / Mots pour rire en cuisine !
Semaine « Fête aux langues de Wallonie »
Plus d'infos auprès du Syndicat d'initiative de Hermalle-sous-Huy La Rawète : 085/31.42.86 – www.gastronomica.be

27 septembre

Formation aux champignons
30 ☐- Inscription obligatoire - De 9h00 à 17h00 à la Ferme castrale - Organisé par le Syndicat d'initiative de Hermalle-sous-Huy La Rawète - Infos : 085/31.42.86
www.gastronomica.be

27 septembre

Balade guidée « Champignonnons… »
6 ☐/ 5 ☐enfant de 6 à 12 ans / 1,25 ☐art.27
A 14h00 – Rendez-vous à la Ferme castrale
Organisé par le Syndicat d'initiative de Hermalle-sous-Huy La Rawète
Infos : 085/31.42.86 – www.gastronomica.be

30 septembre

Recettes sauvages d'automne
Cycle Nature & Santé – conférence de Philippe Gason
1 ☐
A 14h00 à la Maison de Quartiers Le Seize
Infos : 085/82.47.63 ou 0474/77.66.34

OCTOBRE

2 octobre

Jonn Richardson (USA) - Cycle Blues – Concert
16 ☐/ 13 ☐en prévente / 60 ☐abonnement 5 concerts
20h30 au Centre culturel d'Engis, organisé avec Iguana Café
Infos et réservations : www.ccengis.be ou 085/82.47.60

6 octobre

La Corse : sous le soleil de l'île de beauté
Cycle Dépaysement – Conférence de Georges Piaia et Nany Mailleux - 2,5 ☐/ 2 ☐seniors engissois
A 14h00 à la Maison de Quartiers Engis Centre
Infos : 085/82.47.60 ou www.ccengis.be

8 octobre

Le Sénégal, expédition au pays Tenda - Conférence de Georges Piaia - Organisé par l'Amicale des 3x20
14h00 au Centre culturel d'Engis

15 octobre

Liégeoiseries ou les truculences de notre langage
Cycle Culture et traditions
Conférence de Paul-Henri Thomsin - 2,5 ☐/ 2 ☐seniors engissois
A 19h00 à la Maison de Quartiers Engis Centre
Infos : 0474/77.66.34 ou www.ccengis.be

18 octobre
Culture du concombre et du cornichon
Conférence de Jean Fouarge - A 15h00 au Centre culturel d'Engis - Organisé par le Cercle Royal Horticole d'Ombret et Hermalle-sous-Huy - Infos : 085/31.53.68

20 octobre
Le pissenlit : cuisine et santé
Cycle Nature & Santé – conférence de Nicole Collins
1 € - A 14h00 à la Maison de Quartiers Le Seize
Infos : 085/82.47.63 ou 0474/77.66.34

23 > 30 octobre
Art en Quartiers : Laetitia Casas Syty, artiste peintre (Amay)
Vernissage le 23 octobre à 19h00. Ouverture en semaine de 9h00 à 16h30 et le week-end de 11h00 à 17h00. Présence de l'artiste le week-end et le mercredi de 13h00 à 16h00.
A la Maison de Quartiers Engis Centre culturel d'Engis
Infos : 04/289.13.17

25 octobre
Balade guidée « Champignonnez ! »
6 ☐/ 5 ☐enfant de 6 à 12 ans / 1,25 ☐art.27
A 14h00 – Rendez-vous à la Ferme castrale
Organisé par le Syndicat d'initiative de Hermalle-sous-Huy
La Rawète - Infos : 085/31.42.86 – www.gastronomica.be

NOVEMBRE

3 novembre
Incredible India
Cycle Dépaysement – Conférence de Henri Groesenicke
2,5 € / 2 € seniors engissois - A 14h00 à la Maison de Quartiers Engis Centre - Infos : 085/82.47.60 ou www.ccengis.be

6>8 novembre
Atelier Théâtre-ados (15-16 ans)
Mise en scène de Vincent Delré - Infos au Centre culurel – 085/82.47.60 ou www.ccengis.be

12 novembre
Yémen, la truelle et le fusil - Conférence de Dany Marique
Organisé par l'Amicale des 3x20 - 14h00 au Centre culturel d'Engis

12 novembre
Le monde est une chanson
Cycle Culture et traditions – Conférence de Guy Delhasse
2,5 € / 2 € seniors engissois - A 19h00 à la Maison de Quartiers Engis Centre - Infos : 0474/77.66.34 ou www.ccengis.be

13 novembre
Mike Wheeler (USA)
Cycle Blues – Concert
16 ☐/ 13 ☐en prévente / 60 ☐abonnement 5 concerts
20h30 au Centre culturel d'Engis, organisé avec Iguana Café
Infos et réservations : www.ccengis.be ou 085/82.47.60

AERO STEP & FUN

Dès le mardi 1er septembre, deux nouvelles activités seront proposées au Mosa Club d'Engis : l'aérobic et le step.

Accessibles aux hommes et aux femmes de tous âges, les séances d'aérobic et de step consistent en un travail cardiovasculaire chorégraphié complété par du renforcement musculaire, des étirements et de la relaxation, un travail complet pour un corps harmonieux. La devise du club : à chacun son rythme !

Pas de compétition ici, uniquement du défoulement, de l'activité physique, de la bonne humeur sur des rythmes musicaux endiablés. Hésitant ? Une séance d'essai vous sera offerte.

Horaires :
Mardi de 19h00 à 20h30 : aérobic varié (Low Impact Aerobic, latino Aerobic, Disco Aerobic,…)
Jeudi de 19h00 à 20h30 : step

Prévoir un tapis pour les exercices au sol, des haltères de minimum 500g chacun, de bonnes chaussures de running, une serviette et une bouteille d'eau.
Cotisation annuelle (assurance comprise): 80 euros
(1 séance/semaine :)

15 novembre
Culture de la tétragone cornue - Conférence de Jean Fouarge
A 15h00 au Centre culturel d'Engis - Organisé par le Cercle Royal Horticole d'Ombret et Hermalle-sous-Huy
Infos : 085/31.53.68

19 novembre
La gemmothérapie : mode d'emploi
Cycle Nature & Santé – conférence de Chantal Jouret
1 € - A 14h00 à la Maison de Quartiers Le Seize
Infos : 085/82.47.63 ou 0474/77.66.34

21 > 22 novembre
La dégringolade - Atelier Théâtre-ados (13-14 ans)
Mise en scène de Vincent Delré - 8 ☐
Infos au Centre culturel – 085/82.47.60 ou www.ccengis.be

22 novembre
Balade guidée « Les oiseaux du bord de Meuse »
6 ☐/ 5 ☐enfant de 6 à 12 ans / 1,25 ☐art.27
A 14h00 – Rendez-vous à la Ferme castrale
Organisé par le Syndicat d'initiative de Hermalle-sous-Huy
La Rawète - Infos : 085/31.42.86 – www.gastronomica.be

27 > 29 novembre
Les Comores - Théâtre amateur - Au Centre culturel d'Engis

27 novembre > 4 décembre
Art en Quartiers : Guillaume Bottin, sculpteur sur bois (Engis)
Vernissage le 27 novembre à 19h00. Ouverture en semaine de 9h00 à 16h30 et le week-end de 11h00 à 17h00. Présence de l'artiste le week-end et le mercredi de 13h00 à 16h00.
A la Maison de Quartiers Engis Centre
Infos : 04/289.13.17

Maison de Quartiers Engis Centre : 1 rue Albert Ier, Engis
Maison de Quartiers Le Seize : 16 Cité Vandeweghe, Hermalle-sous-Huy,
Centre culturel d'Engis : 7 rue du Pont, Hermalle-sous-Huy
Ferme castrale : 132a chaussée F. Terwagne, Hermalle-sous-Huy

Plus d'infos sur www.engis.be

L'ADL et les agriculteurs

Ce jeudi 7 mai, pour la 5e fois, les Agences de Développement Local (ADL) d'Engis, Awans, Ans et Villers-le-Bouillet ont organisé une séance d'information commune. Ces « Midis de l'information » ont pour but d'apporter des éléments de réflexion précis aux différents secteurs économiques de ces 4 entités.

La séance du jour avait pour thème « La biométhanisation et les possibilités de diversification agricole ». Elle a rassemblé pas moins d'une trentaine d'exploitants agricoles originaires de chacune des communes précitées. Une nouvelle réussite pour ce concept commun lancé en 2013 ! Les agriculteurs présents ont marqué leur intérêt pour l'idée de produire leur propre énergie verte. Certains ne manqueront d'ailleurs pas de réaliser un audit énergétique afin de vérifier la rentabilité de ce procédé sur leur exploitation.

L'ADL a également réalisé un annuaire des agriculteurs sur son site internet. Vous y trouverez une fiche explicative détaillée sur chaque exploitant agricole présent sur notre commune ainsi que de nombreuses photos.

Engis fêtera encore le printemps !

Engis accueillait son premier marché de printemps ce samedi 30 mai. Les commerçants, artisans, services communaux et para-communaux de notre commune ont pu partager leur savoir-faire pour le plus grand plaisir d'un public venu nombreux. L'occasion de se rendre compte, pour ceux qui en doutaient, que de belles choses se font à Engis !

De l'avis général, le bilan est positif et tant les commerçants que les instances communales ont encouragé l'ADL à organiser une deuxième édition.

Alors rendez-vous l'an prochain pour fêter une nouvelle fois le printemps tous ensemble !

Nouvelles implantations

Une des missions de l'ADL est la redynamisation du commerce. Pour ce faire, nous encadrons les porteurs de projet et facilitons l'installation des nouveaux commerçants dans notre commune.

Parmi les plus récents, on notera la reprise de la brasserie du Val d'Oxhe par Philippe Noël. Dans un cadre complétement restauré et remis au goût du jour, il vous accueillera pour déguster un plat ou simplement un verre au bord de l'étang. Les amateurs pourront évidemment s'adonner au plaisir de la pêche. Les enfants quant à eux pourront profiter de la plaine de jeux ou du mini golf.

Brasserie du Val d'Oxhe
Route d'Ombret, 7 - Hermalle-sous-Huy
085/51.20.54 - philnoel69@gmail.com

Une chocolaterie ouvrira également ses portes dès septembre dans le local de la nouvelle passerelle, quai Léopold Herten à Engis. C'est une Engissoise, Laurie Goset, qui proposera ses créations à emporter ou à déguster sur place dans son espace tea room.

Infos : ADL Engis – 04/259.82.51 ou adl@engis.be

Stade des Fagnes :

Renforcement de la collaboration entre la Régie Communale Autonome Engis-Développement et le RFC Seraing

Le club de foot de Seraing intensifie ses activités aux Fagnes, tout en permettant au RSC Engis de continuer à s'y entrainer et d'être mieux encadré.

Depuis la saison 2014-2015, la Régie Communale Autonome Engis-Développement et le RFC Seraing collaborent au travers de l'utilisation de l'infrastructure du stade des Fagnes, rue des Fagnes à Engis.

Toute la dernière saison d'hiver a en effet vu différentes équipes de jeunes – des U13 aux U21 - du premier club sérésien s'entrainer sur les terrains de notre complexe.

Aujourd'hui, la Régie et RFC Seraing ont décidé de faire un pas de plus afin de renforcer leurs collaborations.

Concrètement cela signifie que l'équipe de 2e Provinciale et l'ensemble des équipes de jeunes du RSC Engis pourront continuer à s'entrainer, jouer et avoir accès aux infrastructures. Les équipes de jeunes seront prises en charge par du personnel d'encadrement plus nombreux et qualifié. Le RFC Seraing intensifiera ses activités sur le site permettant ainsi une complétude du planning d'occupation des terrains.

L'implantation d'un club ambitieux comme le RFC Seraing à Engis permettra aux jeunes d'avoir de meilleures opportunités sportives, et le club bénéficiera d'un ancrage local avec tout ce que cela implique de positif.

La possibilité de faire de nouveaux investissements pour améliorer l'outil sera étudiée à plus ou moins courte échéance (éclairage du terrain naturel, opportunité d'ajouter un terrain supplémentaire…).

Le RFC Seraing, la RCA Engis-Développement et la Commune d'Engis se réjouissent dès à présent de cette collaboration qui permettra d'optimiser l'utilisation des infrastructures sportives locales et de proposer aux Engissois une offre footballistique de grande qualité.

Le PCDR reçu 10/10 par la Wallonie, les projets se mettent en route !

Opération de Développement Rural – Agenda 21 Local d'Engis

Comme nous l'espérions dans l'Infor de janvier, notre Programme Communal de Développement Rural (PCDR) a été reçu 10/10 par la Wallonie. Cela signifie que nous avons 10 ans pour développer tous les projets retenus, et 10 ans pour pouvoir solliciter des aides au Fonds du développement rural pour mettre en place bon nombre de ceux-ci. La part du subside développement rural pouvant monter jusqu'à 80%, autant dire que c'est une sacrée opportunité saisie par notre commune !

Il nous reste maintenant à réussir la mise en place de chaque projet ! Au menu, entre autres : amélioration d'espaces et de lieux publics, dynamisation des activités commerciales et touristiques, intéressement des jeunes au monde du travail, développement de la mobilité douce et mise en avant de nos sentiers, grande enquête jeunes, renforcement des atouts nature de notre territoire,…

Nous tirons notre chapeau à notre Commission Locale de Développement Rural (CLDR) qui a contribué à tout ce processus et qui suivra encore pendant 10 ans la mise en place de chaque projet. Et pour nombre de ceux-ci, nous aurons encore besoin de vous, citoyens engissois ! Nous vous expliquerons comment dans le prochain Infor et nous y détaillerons les projets de notre PCDR.

Du neuf au Centre Communal des Jeunes d'Engis

Au 1er septembre 2015, notre animateur Philippe Gierens prendra un congé d'une année pour faire un tour du Monde. De cette façon, il profitera pleinement de ses 40 printemps !

Durant cette même année, c'est notre nouvel animateur Corentin Dandoy qui assurera le poste vacant.

Corentin est déjà connu au CCJE car il y assure les ateliers improvisation depuis 2014.

Nous souhaitons un beau voyage à Philippe et une belle aventure à Corentin !

Horaires :

La rentrée scolaire signe le retour des ateliers au CCJE. Reprise des horaires des ateliers le lundi 7 septembre.

Au programme (sous réserve de modifications) :

Engis centre :

Lundi
19h30 - 20h30 - Hip-Hop
18h00 - 20h00 - Atelier expression – Changement de jour !!

Mercredi
14h00-16h00 - Atelier reportage – Nouveau !!
16h00-18h00 - Atelier graff
19h00-21h00 - Atelier break dance
19h00-21h00 - Atelier impro

Jeudi
18h30-20h30 - Atelier filles
19h00-21h00 - Atelier théâtre adultes (+ 18 ans) - Nouveau !!

Vendredi
19h00-21h00 - Atelier danse à définir

Hermalle (Cité Vandeweghe – au 16, Maison de Quartiers)

Lundi
17h00-21h00 – Atelier cuisine

Mercredi
13h00-15h00 – Atelier à définir pour les 10-14 ans (voir sur Facebook) Nouveau !!

Fagnes (petite maison des Fagnes)

Mardi
18h00-21h00 – Atelier jeux de société ou sport (1 semaine sur 2)

19h00-21h00 – Atelier écriture rap

Mercredi
18h00-20h00 – Atelier pour les 12-14 ans à définir (voir sur Facebook) – Nouveau !!

Vendredi
18h00-20h00 – Atelier à définir pour les + 14 ans (voir sur Facebook) – Nouveau !!

Contact : Centre Communal des Jeunes d'Engis
4 Rue Reine Astrid – 4480 Engis
04/259.82.50/56 ou ccje@engis.be

Retrouvez les horaires d'ouverture, le programme des activités et ateliers sur Facebook « CCJE Engis » ou à la MJ.

Opendays ...

Cette année encore, les Opendays ont emporté un succès incroyable auprès de la jeunesse engissoise. Il y en avait pour tous les goûts : du break, des ateliers créatifs ou encore du cirque ! Merci à l'équipe d'animateurs et on vous dit ... à l'année prochaine pour de nouvelles aventures !

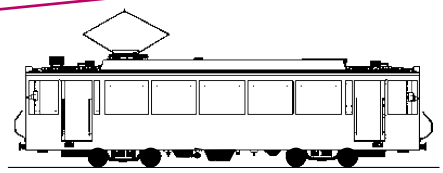

Souvenirs… souvenirs…

Dans cet Infor, Marcel Fréson revient sur le tram, qui parcourait autrefois les campagnes et les villages de la région, de Verlaine à Engis.

Dans le dernier Infor, j'écrivais entre autres que pour nous venant du quartier des Kessales et nous rendant à l'école des garçons (actuellement l'école Wauters), il n'était pas toujours facile d'arriver à l'heure. Car parfois le passage à niveau était fermé, et aussi quand le tram quittait son terminus en face de la gare pour son long voyage vers Verlaine, nous étions bien obligés de lui céder le passage…

Parlons-en donc, du tram. Ici, je vais m'en référer à un article de Léon Jossaert, savoureux conteur local trop tôt disparu. Je le connaissais. Il habitait à la Tincelle et travaillait dans le même bureau que mon père à Ougrée. Dans cet article intitulé « Retrouvailles avec le tram d'Engis », Léon écrivait :

Le tram vicinal à vapeur relia jadis le village d'Engis à celui de Verlaine en passant par Awirs, Sur-les-Bois, Tincelle, Stockay, Yernawe, Saint-Georges et Verlaine. Prenons-le au départ de Verlaine. Au lieu de suivre les rues comme un vulgaire tramway, il débouchait de la campagne et se présentait fièrement au carrefour de chez Lavigne à Saint-Georges (où on a créé maintenant le nouveau rond-point avec des cafés, le magasin de chaussures Pecasse, le carwash,…)

Puis il s'évadait vers Yernawe. Il visitait ensuite le Vingt-Ponts, puis il s'insinuait à Stockay. Il descendait gravement le Boulevard des Combattants. Il se coulait alors derrière la Tincelle et le grand terril de la Héna.

Au-dessus de la rue des Béguines, au bord du gouffre, il repartait dans le fond de la Bougerie, au pied de la falaise de Sur-les-Bois…

Continuant sa route, il saluait au passage la Gleixhe et virait à droite pour descendre le Val d'Awirs au petit trot. Après une incursion dans le village, arrivé au bout, il empruntait le Vinâve vers Engis, comme tout le monde. Las, effrayé sans doute par les gendarmes, il s'enfuyait à droite pour couper plus haut la rue Albert I^{er} (les habitants du quartier appellent encore cette jonction la rue du Tram).

Il continuait dans la rue des Villas, passait derrière la salle de cinéma et de spectacle « La Concorde », se cachait derrière l'église et le cimetière, sautait au-dessus de la rue Reine Astrid et, d'entre deux maisons, surgissait place de la Gare.

« Engis… terminus ! », deux mots invariablement lancés par le contrôleur de service indiquaient que c'était la fin du voyage.

Cet itinéraire, qui volontairement, n'était point le plus court, passait par des lieux très pittoresques. Personnellement, je n'ai pas connu le tram vicinal à vapeur pendant bien longtemps, car il a cessé de circuler déjà peu avant les années 50.

Marcel Fréson

Etat civil

MOIS DE AVRIL(partie) – MAI - JUIN- JUILLET (partie) 2015

Naissances

Henuzet Clément
Cilli Lorenna
Diyani Neyla
Ernotte Leni
Guerrini Giulia
Sents Jalet Zélya
Fransen Matteo
Preud'homme Decramer Liam
Colyns Mathys
Hart Pierrard Eva
Masarotti Tom
Demonceau Ethan

Décès

Collette Renée
Wera Emile
Gabbiadini Marie
Henrard Alfred
Perrier Nicole
Clément Adelin
Colot Roby
Butera Tommaso
Marchandise René
Culot Laure
Paulus Jacqueline
Van Der Beken Etienne

Mariages

Jeanfils Philippe et Adam Patricia
Bissot Jacques et Renwa Cindy
Lecrenier Jean Paul et Charlier Corinne
Terve Julien et Glaude Sabrina
Del Monaco Nicola et Delage Angélique

Info

La Ligue Belge de la Sclérose en Plaques organise une vente de chocolats sur la voie publique en vue de récolter des fonds pour ses œuvres, du 10 au 13 septembre, ainsi que du 17 au 20 septembre.
La sclérose en plaques est une affection inflammatoire et dégénérative touchant exclusivement le système nerveux central : le cerveau et le cervelet, la moelle épinière.
Elle concerne environ 13.000 personnes en Belgique. Les bénéfices notamment tirés de la vente de chocolats permettent l'aide à la recherche médicale ou encore l'organisation d'activités de loisirs.
Pour soutenir la Ligue Belge de la Sclérose en Plaques, vous pouvez acquérir ces chocolats, mais aussi vous porter volontaire.

Infos : 04/344.22.62 ou liege@ligue.ms-sep.be

www.ms-sep.be

Numéros utiles

- Numéro d'urgence : 112
- Urgences ambulances-pompiers : 100
- Urgences Police Fédérale : 101
- Police locale : antenne d'Engis : 04/275.54.76
- Police locale : permanence 24h/24h : 085/84.89.50
- Administration communale : 04/275.10.02
- Cadre de vie (Urbanisme, Logement, Environnement) : 04/259.89.12
- Etat civil : 04/259.89.20
- Population : 04/259.89.21
- Passeports-Permis de conduire : 04/259.89.22
- Cabinet du Bourgmestre : 04/259.89.01- 04/259.89.02
- Maison Communale de l'Accueil de l'Enfance : 04/259.82.31
- Accueil extrascolaire : 04/259.82.55
- Service Travaux : 085/82.47.40
- Bibliothèque Engis : 04/259.89.14
- Bibliothèque Hermalle : 085/82.47.69
- Centre Communal des Jeunes d'Engis (CCJE): 04/259.82.50
- Centre culturel d'Engis et CEC : 085/82.47.60
- Agence Locale pour l'Emploi : 04/259.82.54
- ADL : 04/259.82.51
- CPAS : 04/275.39.74
- Maison de Quartiers : 04/289.13.17 - 085/82.63.46
- Régie des Quartiers (Fagnes) : 04/289.08.00
- Ecoutons les Jeunes de Flémalle : 04/234.17.70
- Ecoles communales :
  Fagnes-Kessales-Wauters : 04/275.28.78
  Hermalle-Clermont : 085/31.43.17
- Recyparc Ivoz-Ramet : 04/275.78.15
- Recyparc Amay : 085/41.32.90
- Recyparc Saint-Georges s/M : 04/388.46.58
- Syndicat d'initiative La Rawète asbl : 085/31.42.86
- Intradel - Conteneurs à Puce : 04/240.74.74
- Agents de quartier :

Engis Bas : Christian Hainaut - 0499/19.88.14
Fagnes : Isabelle Chabot - 0499/19.88.07
Hermalle/Clermont : Valérie Degrange - 0499/19.88.18

- Gardien de la paix-constatateur : Vanessa Libert 04/259.89.09 - 0475/75.10.14

A VENDRE

Engis Developpement
Régie Communale Autonome

Engis immo
Régie Communale Autonome

MAISONS

Engis Haut
Nouvelle route

OFFRE A SAISIR !!!

Prix à.p.d 120.000 € htva

5000€ de réduction sur la première vente !

Lots nouvellement construits : 2 maisons mitoyennes et 6 semi-mitoyennes dont chacune s'implante sur un **terrain de +/- 300 m².**
Ils se composent d'un hall, séjour, cuisine, hall de nuit, **3 chambres**, SDB, buanderie, WC, **jardin** et emplacement de **parking privé.**
Ces nouvelles constructions se situent dans un quartier calme sur les hauteurs de la commune et proche des commodités (magasins, transports en communs, écoles, gare, etc.).

Vente en gros œuvre couvert.

Sur demande :
- Possibilité de vente avec finitions au détail.
- Vente avec finitions complètes : Prix à.p.d 160.610 € htva

Intéressé ?

Immobilier et Promotion Sprl
Féronstrée 133 - 4000 Liège - Tél : 04/273.76.29

APPARTEMENTS/MAISONS

Superbes appartements/maisons neufs 2 ou 3 chambres situés dans l'**Eco-Quartier résidentiel de la « Fontaine-Saint-Jean »** à Hermalle-sous-huy.
Ils se composent d'un **grand séjour lumineux** donnant accès à un **jardin ou une terrasse privative**, cuisine, WC indépendant, SDB, d'un espace bureau ou une buanderie. Chacun des logements dispose d'un local de rangement extérieur, d'un emplacement parking privé ou d'un car-port (selon lot).
Ces **habitations basses énergies et durables** sont entourées par de magnifiques espaces verts communautaires (parcs, vergers, potagers communs, etc.).
Les résidences sont implantées dans un environnement paisible et arboré tout en étant proche des commodités (magasin alimentaire, écoles, transports en communs, centre culturel et d'une crèche ayant une capacité de 21 lits)

Hermalle-sous-Huy
Fontaine-Saint-Jean

Prix à.p.d 159.000 € htva

Intéressé ?

Era Label Immo Sprl
Chaussée de Napoléon 3 - 4500 Huy
Tél : 085/25.04.44

DELHAIZE

Quai Léopold Herten, 14

Ouvert tous les jours
de 8h30 à 19h00
Fermé le lundi matin et
dimanche après-midi

AD Engis

BIEN ACHETER,
BIEN MANGER.

POINTCARRÉ

LES MARQUES A PORTER

ENGIS

QUAI LEOPOLD HERTEN 14

PRAYON

L'INNOVATION ET LES PHOSPHATES APPORTENT
DES SOLUTIONS AUX DÉFIS DE DEMAIN

PRAYON.COM

ÉNERGIE

EAU

NUTRITION

m.c.s.
Company sprl

Chauffage - Sanitaire
Ventilation
Entretien - Montage - Réparation

Rue Joseph Wauters, 49 - B-4480 ENGIS
Tél. 04 380 04 02 - Fax 04 275 00 58
GSM +32 497 12 38 63 - info@mcs- company.be

Cabinet de l'Infirmière

Scazzi Mirella

Infirmière soins à domicile
Agréée des mutuelles
Référente en soins paliatifs
Pansements, injections
et tous autre soins

0495 27 90 90
mirella.scazzi@laposte.net